



COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS FOOTBALL DES ENFANTS SECTION FÉMININE

Réunion du 08 septembre 2026

Présents : MM. Huart – Joly

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 18h00.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.
Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

TEMPS DE JEU PAR CATÉGORIE EN CRITÉRIUM

U11F : 2x30minutes, pause de 5 à 10mn

U13F et U13F Avenir : 2x35minutes dont pause coaching de 2 mn après 15mn de jeu par mi-temps, pause de 5 à 10mn

FEUILLES DE MATCHS

Seule la feuille de match foot à 8 recto/verso dûment rempli sera recevable
N'oublier pas le motif pour la non-utilisation de la FMI à inscrire au dos de la feuille de match
Dans les « réserves d'avant ou d'après match »

ENGAGEMENTS DES EQUIPES FEMININES – U7F A U13F

La Commission informe les clubs que l'engagement des équipes dans les catégories U7F, U9F, U11F, U13F et U13F Avenir, à 8 ou à 5, s'effectuera via FAL (Foot Animation Loisir).

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Les clubs ont la possibilité d'engager des équipes jusqu'au 13 octobre 2026 dans les catégories suivantes :

- U11F à 8 ;
- U13F à 8 ;
- U13F Avenir.

CONDITIONS DE VALIDATION DES ENGAGEMENTS

Pour les équipes engagées dans les catégories concernées, les clubs devront impérativement disposer d'un minimum de 8 licenciées par équipe au 13 octobre 2026 afin de permettre la validation de leur engagement.



**PUBLICATION DES GROUPES ET CALENDRIERS**

Les groupes et calendriers seront publiés au plus tard le 27 octobre 2026, soit dix jours avant le début des critères.

ENGAGEMENT DES EQUIPES U11F ET U13F A 5

Les clubs pourront engager une équipe U11F à 5 ou U13F à 5 tout au long de la saison.

Toute nouvelle équipe engagée sera intégrée à un prochain plateau de sa catégorie, dans un délai minimum de deux semaines suivant son engagement.

PLATEAUX DE BRASSAGE U11F ET U13F

Cette saison, trois plateaux de brassage sont organisés avant les vacances de la Toussaint pour les catégories U11F et U13F.

Entre le 14 septembre et le 10 octobre 2026, les clubs conservent la possibilité d'engager une équipe dans l'une de ces catégories, y compris si celle-ci n'a pas participé à l'ensemble des tours de brassage.

U11F :

- 26 septembre 2026 ;
- 3 octobre 2026 ;
- 10 octobre 2026.

U13F :

- 26 septembre 2026 ;
- 3 octobre 2026 ;
- 10 octobre 2026.

U9F – PLATEAU N° 1

Le premier plateau U9F est programmé le 3 octobre 2026.

U7F – RASSEMBLEMENT N° 1

Le premier rassemblement U7F est programmé le 10 octobre 2026.

